

**CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA
ANNONCE DE CHAIRES DISPONIBLES
CONCOURS D'AVRIL 2018**

CONTEXTE

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 [Chaires de recherche du Canada](#) (CRC) dans les universités canadiennes. Le Programme, géré par le Secrétariat des programmes interorganismes, a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- les chaires de **niveau 1** (dites senior) :
 - subvention de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans, renouvelable une seule fois;
 - les titulaires sont d'exceptionnels chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- les chaires de **niveau 2** (dites junior) :
 - subvention de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois;
 - les titulaires sont d'exceptionnels nouveaux chercheurs reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

En mai 2017, le Programme des CRC diffusait un [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#). En plus d'enjoindre les universités canadiennes à atteindre leurs cibles en matière d'équité d'ici décembre 2019 et à produire une stratégie à cette fin, ce Plan poursuit deux objectifs étroitement liés : transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et reddition de comptes plus claire et plus complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, ainsi que les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, **seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, seront désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.**

CONCOURS D'AVRIL 2018

(i) Thématiques

Tous les détails concernant le concours d'avril 2018, notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés, se trouvent sur le [site du BRDV](#). Pour sa part, la Faculté des arts et des sciences invite ses professeurs à soumettre des propositions de préférence en lien avec les 4 grandes thématiques du plan stratégique de l'Université et ce, peu importe l'organisme (CRSNG (3 chaires de niveau 2) ou CRSH (1 chaire de niveau 2) :

- Depuis les données jusqu'à l'action en santé
- Comprendre et créer
- Construire l'avenir durablement
- La vie repensée

Pour de plus amples détails sur les thématiques du plan stratégique, vous pouvez consulter le document résumé inclus à la fin de cette annonce.

Remarque sur les chaires de niveau 2

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer la candidature d'une ou d'un professeur ou d'une ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir [Justifications acceptables](#)).

(ii) Constitution des dossiers

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae complet à jour (incluant recherche, enseignement, formation d'étudiants, etc.);
- une proposition de recherche, incluant les objectifs et les axes de recherche envisagés (3 pages maximum);
- une lettre de motivation du candidat justifiant la pertinence d'une CRC pour son programme de recherche (valeur ajoutée, effet structurant, etc. – 2 pages maximum);
- une lettre d'appui du directeur de l'unité (département ou école) démontrant l'effet structurant de de la chaire proposée et les liens avec les thématiques retenues par la Faculté/plan stratégique de l'Université.

La faculté ajoutera au dossier une lettre d'appui démontrant notamment le caractère stratégique et l'effet structurant de la chaire pour la faculté.

(iii) Échéancier

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre un dossier constitué comme noté ci-dessus **au plus tard le 14 janvier 2018** à l'attention de Sébastien Sauvé (sebastien.sauve@umontreal.ca) copie conforme à (mf.bastien@umontreal.ca et marie.andree.paradis@umontreal.ca).

PROCESSUS D'ATTRIBUTION; ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'Université de Montréal a fait de la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion une priorité institutionnelle. Comme toutes les autres universités canadiennes, elle est tenue d'atteindre et de maintenir des cibles (déterminées par le Secrétariat des chaires) dans l'allocation des chaires. Ces cibles d'équité renvoient à des personnes issues des **groupes désignés** – femmes, membres des minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones. Les trois derniers sont définis par la [Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi](#). Compte tenu de la très faible marge de manœuvre dont nous disposons pour atteindre nos cibles d'ici l'échéance de décembre 2019, **l'appartenance à un des quatre groupes désignés constituera un élément stratégique important dans l'évaluation institutionnelle**. Rappelons que la sélection des dossiers se fait en deux temps (voir [Lignes directrices](#)): (i) évaluation par un comité de pairs de la qualité scientifique afin d'identifier les candidatures répondant aux critères d'excellence des chaires; et si favorable : (ii) évaluation institutionnelle prenant notamment en compte les objectifs de l'Université en matière de diversité et d'équité, l'impact structurant de la chaire, ainsi que l'arrimage avec les priorités institutionnelles. **Les candidates et candidats issus de groupes désignés sont invités à actualiser ou à compléter, à titre volontaire, leur [formulaire d'auto-identification](#).**

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidates et candidats sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

INFORMATION

Pour toute information complémentaire sur le processus, communiquer avec le vice-doyen à la recherche et à la création de la de la Faculté (sebastien.sauve@umontreal.ca)

Novembre 2017

Université de Montréal

**Plan stratégique Recherche,
Découverte, Création, Innovation (PRDCI)
2017-2021**

RÉSUMÉ

15 mai 2017

L'UdeM : un écosystème scientifique unique

L'Université de Montréal compte parmi les grandes universités de recherche dans le monde et affirme son excellence par l'impact pionnier des travaux de ses chercheurs dans une diversité de champs d'expertise. Avec un niveau de subvention et partenariat de recherche dépassant le demi-milliard de dollars, elle figure parmi les 100 plus grandes universités publiques de recherche au monde et figure dans le trio de tête des universités canadiennes. L'UdeM offre une proposition académique d'excellence, d'une diversité disciplinaire exceptionnelle, qui se conjugue au sein de 15 facultés et écoles qui offrent ainsi une programmation de recherche riche et diversifiée, tant dans les domaines des sciences sociales et humaines, sciences naturelles et sciences de la santé. Cette diversité de perspectives disciplinaires permet des rencontres uniques, pour œuvrer à la co-crédation de nouveaux savoirs, en réponse aux enjeux complexes de notre époque et en anticipation des défis de demain.

Le plan stratégique de l'Université de Montréal 2016-2021

L'équipe de direction de l'Université de Montréal s'est donné pour son second mandat un plan stratégique qui mise résolument sur la transformation de son approche académique, afin de mobiliser les personnes et les ressources pour donner corps aux ambitions portées par notre université : être une université plus collaborative, qui mise sur l'interconnexion des savoirs et l'innovation pour actualiser son projet académique, se distinguer parmi les meilleures et accroître son impact sur la société.

Le plan d'action issu de la planification stratégique actualise les 5 engagements (Schéma 1) qui sont au cœur des actions de la communauté universitaire et qui guideront l'esprit du plan stratégique de la recherche comme leitmotiv de nos actions.

Schéma 1 : planification stratégique de l'UdeM – 5 engagements 2016-2021



Le plan stratégique 2017-2021 de la recherche, la découverte, la création et l'innovation prend en compte et tire profit de l'ensemble de ces éléments de contexte, pour faire en sorte que la proposition faite à la communauté académique soit inspirante, qu'elle s'exprime à la mesure de son potentiel et de ses plus grandes ambitions, mais également qu'elle soit arrimée de manière concrète à la dimension opérationnelle dont sera tributaire son succès.

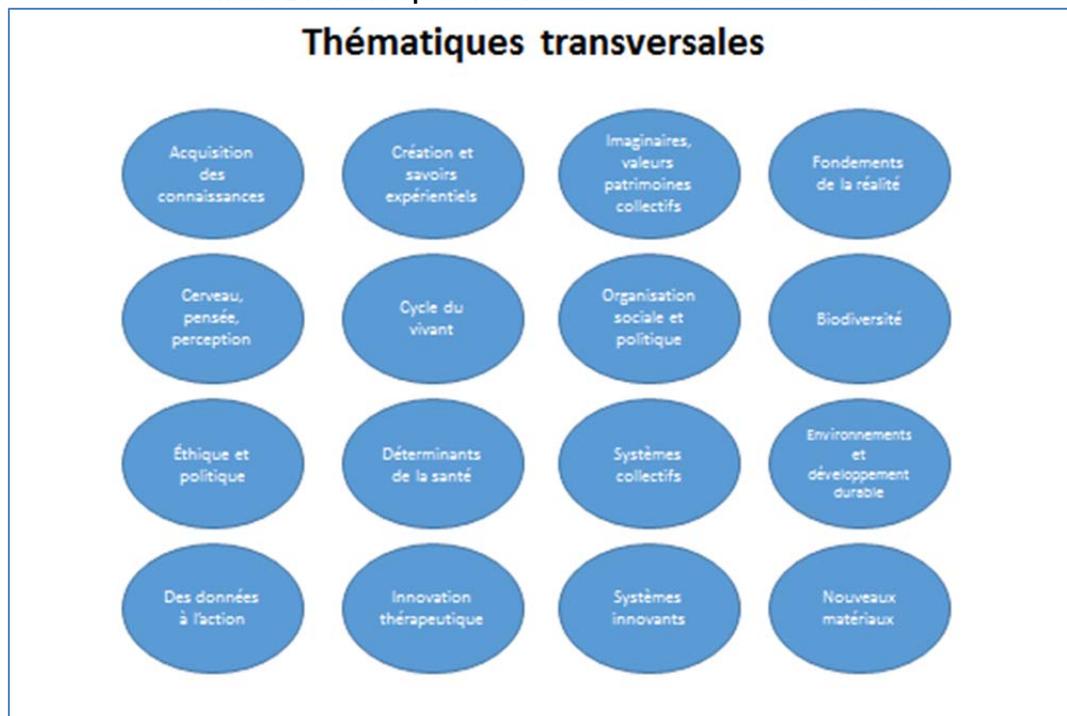
Méthodologie de développement du Plan stratégique PRDCI

L'équipe du VRRDCI a mobilisé les vice-doyens à la recherche des facultés à la fois en tant que chercheurs, en tant qu'experts en administration de la recherche et en tant que représentants de leur communauté facultaire, pour déterminer, sur la base de nos secteurs d'excellence disciplinaires :

- 1) la réponse la plus innovante aux enjeux actuels de la société que l'UdeM a à offrir par sa production scientifique et la manière la plus créative d'augmenter son impact;
- 2) la meilleure approche stratégique autour de la connexion des savoirs, ainsi que pour l'identification des pistes les plus porteuses de développements, dans un esprit de maillage étroit, voire d'interdépendance, avec l'offre d'enseignement et de formation.

Cet exercice collectif a permis la caractérisation de thématiques transversales (schéma 2), qui illustrent des intérêts communs ou parents de ces secteurs d'excellence et représentent autant de carrefours où des rencontres exceptionnelles pourront conduire à des regroupements stratégiques porteurs, sous forme de grands projets.

Schéma 2 : thématiques transversales issues des secteurs d'excellence



Orientations et stratégies de développement

I. Orientations stratégiques

Trois orientations stratégiques permettent de résumer les aspirations en recherche, découverte, création et innovation de la communauté de l'Université de Montréal :

1. Positionner l'UdeM en tant que vecteur de découverte, de création et d'innovation en favorisant les partenariats avec d'autres institutions académiques, le secteur industriel et la société civile, aux niveaux local, national et international.
2. Bonifier la formation de la relève en recherche et création en exposant nos étudiants à des environnements innovants et interdisciplinaires, afin que nos étudiants deviennent des acteurs de changements qui mettent leurs nouveaux savoirs et compétences au service de la société.
3. Appuyer le développement d'environnements de recherche, de création et d'innovation positionnés aux interfaces de nos pôles d'excellence par des actions organisationnelles structurantes favorisant l'essor d'approches et de regroupements interdisciplinaires et trans-sectoriels.

II. Stratégies de développement

1. Déterminer des thématiques transversales et pérenniser le processus d'initiation et d'appui aux grands projets

La stratégie proposée vise à explorer différentes rencontres autour des secteurs d'application de la recherche d'excellence pour appuyer la collaboration, afin de favoriser les interactions entre les professeurs, les unités académiques et les partenaires et ainsi favoriser un contact étroit entre les études et la recherche. Ce développement intersectoriel permettra d'offrir aux professeurs et aux étudiants, pour lesquels une approche interdisciplinaire est appropriée, un appui efficace, afin d'accroître et de faciliter le partage des expertises, de favoriser l'émergence d'approches originales et de renforcer les liens entre recherche et études.

De grands projets structurants sont initiés pour démarrer la mise en œuvre de cette nouvelle approche de développement. Ceux-ci sont basés sur des regroupements de thématiques transversales qui offrent un potentiel de collaboration exceptionnel. Notre ambition est que l'effet synergique entre enseignement et recherche dans le cadre des travaux liés aux thématiques transversales, favorise un passage rapide des nouvelles connaissances dans nos enseignements, qu'il permette de moderniser nos programmes de formation et qu'il favorise une approche concertée et intégrée pour l'enrichissement de la formation interdisciplinaire.

Quatre grands projets

Les travaux d'analyse et de concertation ont permis de cibler quatre premiers regroupements de thématiques transversales pour le démarrage de quatre projets:

- **Projet 1 — Depuis les données jusqu’à l’action en santé** (ex. : mettre au point des traitements personnalisés en exploitant l’intelligence numérique)
- **Projet 2 — Comprendre et créer** (ex. : rapprocher les communautés en valorisant les savoirs expérientiels);
- **Projet 3 – Construire l’avenir durablement** (ex. : découvrir les matériaux et les savoir-faire d’un développement durable);
- **Projet 4 — La vie repensée** (ex. : tenir compte de l’ensemble du cycle de la vie et de ses extrêmes pour un bien-être accru à tout âge)

La conceptualisation et la mise en œuvre des deux premiers projets ont été amorcées en 2016-2017. Les projets 3 et 4 seront développés en 2017-2018 et 2018-2019.

2. Mettre en œuvre une stratégie d’appui à l’équité et à la diversité en recherche

L’on s’attend d’une institution d’enseignement supérieur qu’elle soit porteuse de progrès scientifiques et sociaux et qu’elle concourt à des changements collectifs plus amples. Aussi l’Université de Montréal ne peut-elle remplir pleinement son exigeante mission d’éducation et d’avancement et de partage des connaissances sans être elle-même exemplaire sur un enjeu aussi fondamental que la diversité de sa communauté et l’équité.

Forte de sa tradition de collégialité et de coopération en recherche, l’Université de Montréal souhaite construire, grâce à une mosaïque de talents, une communauté de recherche aussi vigoureuse et innovatrice sur le plan intellectuel que sensible sur les plans culturel et social. C’est la condition d’un environnement de formation et de recherche de calibre mondial. Au sens strict, la définition de la diversité renvoie aux femmes, aux personnes handicapées, aux membres des minorités visibles et aux Autochtones. La notion a cependant une portée plus vaste et peut s’appliquer aux approches, aux parcours de carrière, aux trajectoires de recherche et aux modèles de réussite : l’UdeM accorde une importance à toutes ces formes entrecroisées de diversité.

Les Secteurs d'excellence de l'UdeM

Les secteurs d'excellence de l'UdeM sont le fruit des efforts concertés de développement et des investissements des dernières années. Ils consacrent à la fois un domaine de recherche unique, une recherche d'exception et d'impact, ainsi qu'une approche de recherche et de création novatrice, porteuse d'un riche potentiel d'interdisciplinarité.

Les secteurs d'excellence représentent les assises sur lesquelles nous pouvons fonder le développement de regroupements stratégiques originaux et novateurs. Ils sont présentés dans cette section à partir d'une série de mots clés qui concentrent les champs d'expertise.

Liste des secteurs d'excellence

1. Acquisition des connaissances

- Théories, politiques, mesures et finalités de l'éducation
- Images en mouvement
- Langages (oral, musical, visuel, digital, profession enseignante — éducation)
- Apprentissage, psychologie et développement

2. Création et savoirs expérientiels

- Recherche-crétion (musique composition, cinéma, design, aménagement, architecture, littérature)
- Co-crétion/co-construction, réception et publics (récits, aménagement, architecture, musique, engagement-patient, engagement communautés)
- Humanités numériques
- Perspectives et pratiques autochtones
- Études du genre (diversité, équlté)
- Cinéma, histoire de l'art et jeux vidéo

3. Imaginaires, valeurs patrimoines collectifs

- Diversité et interculturalité
- Langue littérature et société
- Intermédialité (musique, cinéma, littérature, communication, jeux vidéo, histoire de l'art)
- Religions et perspectives socioculturelles du sacré
- Patrimoines et civilisations (outils numériques et conservation)

4. Fondements de la réalité

- Mathématique
- Physique et matière fondamentale
- Univers et exoplanètes
- Nature de la réalité, philosophie, cosmogonie

5. **Cerveau, pensée, perception**

- Cognition et neurosciences (contrôle moteur et oro-moteur, vision, douleur, neurocognition musicale, trauma, AVC, sommeil, Syndrome cérébral organique)
- Neuropsychologie et psychologie
- Épistémologie (anthropologie, linguistique, sociologie)

6. **Cycle du vivant**

- Début de la vie (reproduction, conception, naissance, prématurité)
- Fin de vie (vieillesse, mort)
- Développement (adaptation au fil de la vie, psychologie et biologie du développement)
- Extrêmes de la vie (santé, adaptation scolaire, environnements adaptés)

7. **Organisation sociale et politique**

- Famille et communautés (nouveaux modèles familiaux en santé)
- Changements démographiques (flux migratoires, communautés autochtones, intergénéralité)
- Société et vivre ensemble (communication organisationnelle, marché du travail, régulation, sécurité, transport mobilité, inclusion sociale, justice sociale et personnes vulnérables, consultation et débat public, espace public, transformation des villes, nouveaux modèles économiques, microcrédit)
- Relations internationales (mobilité et échanges internationaux, mondialisation et circulation des modèles juridiques)

8. **Biodiversité**

- Agroalimentaire et santé animale (bien-être animal, agriculture urbaine)
- Fabriquer la nature
- La Terre et biodiversité
- Santé publique

9. **Éthique et politique**

- Éthique, équité et droits fondamentaux
- Droit et technologies émergentes - cyberjustice
- Législation et politiques publiques
- Vie privée, confidentialité
- Responsabilité et justice sociales
- Gouvernance et régulation

10. **Déterminants de la santé**

- Psychologiques, sociologiques et économiques (santé mentale, agression, violence, statuts sociaux et économiques, inégalités)
- Génétique
- Habitudes de vies (activité physique et exercice, cardio-métabolique, nutrition, hygiène et santé bucco-dentaire)
- Liens hôtes-environnement (toxicologie, environnement bâti, immunologie-Infection-Inflammation)
- Oncologie
- Maladies chroniques

- Qualité de vie

11. Systèmes collectifs

- Systèmes politiques (mondialisation et internationalité, droits individuels et collectifs, diversité et inégalités sociales, changements démographiques, gouvernance et collectivités)
- Systèmes en santé (santé mondiale, santé publique, système de soins, système de santé de 1re ligne, santé autochtone, droits et lois, organisation du travail, santé dentaire publique)
- Systèmes d'éducation (politiques éducatives, mesures et évaluations, diversités et inégalités, lieux d'apprentissage)

12. Environnements et développement durable

- Environnement (eau, éco toxicologie, énergie, changements climatiques)
- Développement durable (chimie verte, électrification, aménagement du territoire et relation au paysage, mémoire et patrimoine, milieux de vie durables, énergie, services et produits durables, reconstruction, économie circulaire, gouvernance, responsabilité sociale des entreprises)

13. Des données à l'action

- Intelligence artificielle (Apprentissage machine, Apprentissage profond, Réseaux neuronaux)
- Science décision (Optimisation mathématique, recherche opérationnelle, bio-informatique)
- Statistiques (bio statistique, statistiques sociales)
- Numérique et sciences de l'information
- Approches haut débit (génomique, protéomique, lipidomique)
- Reconnaissance (imagerie/image, langage, mouvement, visualisation des données)

14. Innovation thérapeutique

- Chimie santé et découverte Rx
- Nanomédecine
- Immunothérapie et thérapie cellulaire
- Réadaptation
- Médecine personnalisée et de précision
- e-health (e-health, oral-e-health, thérapie par le jeu)

15. Systèmes innovants

- Ti en enseignement
- Système de santé apprenant
- Transformation des systèmes (santé, éducation, politique, juridique)
- Interactions humaines dans un monde numérique (réalité virtuelle, collaboration à distance, jeux vidéo, outils numériques et conservation, sécurité)

16. Nouveaux matériaux

- Nanotechnologie
- Matériaux innovants
- Tissus et membranes
- Utilisation innovante des matériaux (filière de l'aluminium)